

Arrondissements de Ville-Marie et du Sud-Ouest

Reprise des travaux de réfection sur la partie surélevée de l'autoroute Bonaventure

À partir de la semaine du 11 mars 2019

Dans le cadre des travaux de réfection du tronçon municipal de la partie surélevée de l'autoroute Bonaventure, la Ville de Montréal entreprend la dernière étape en 2019 du remplacement du tablier et de la réparation des piles 22 à 26. Il est à noter que les travaux incluent également la démolition de la rampe Brennan, fermée à la circulation depuis décembre 2016.

Début et durée des travaux

Le chantier s'amorcera donc dans la semaine du 11 mars 2019 et s'échelonnera jusqu'au mois d'octobre.

- Le changement de phase sera exécuté durant les nuits du lundi 11 mars au jeudi 14 mars, selon l'évolution des conditions météorologiques.
- Cette troisième phase de travaux s'échelonnera jusqu'à la mi-juin.
- Une quatrième phase se déroulera de la mi-juin à la mi-septembre.
- Finalement, la cinquième et dernière phase est prévue de la mi-septembre à la mi-octobre.

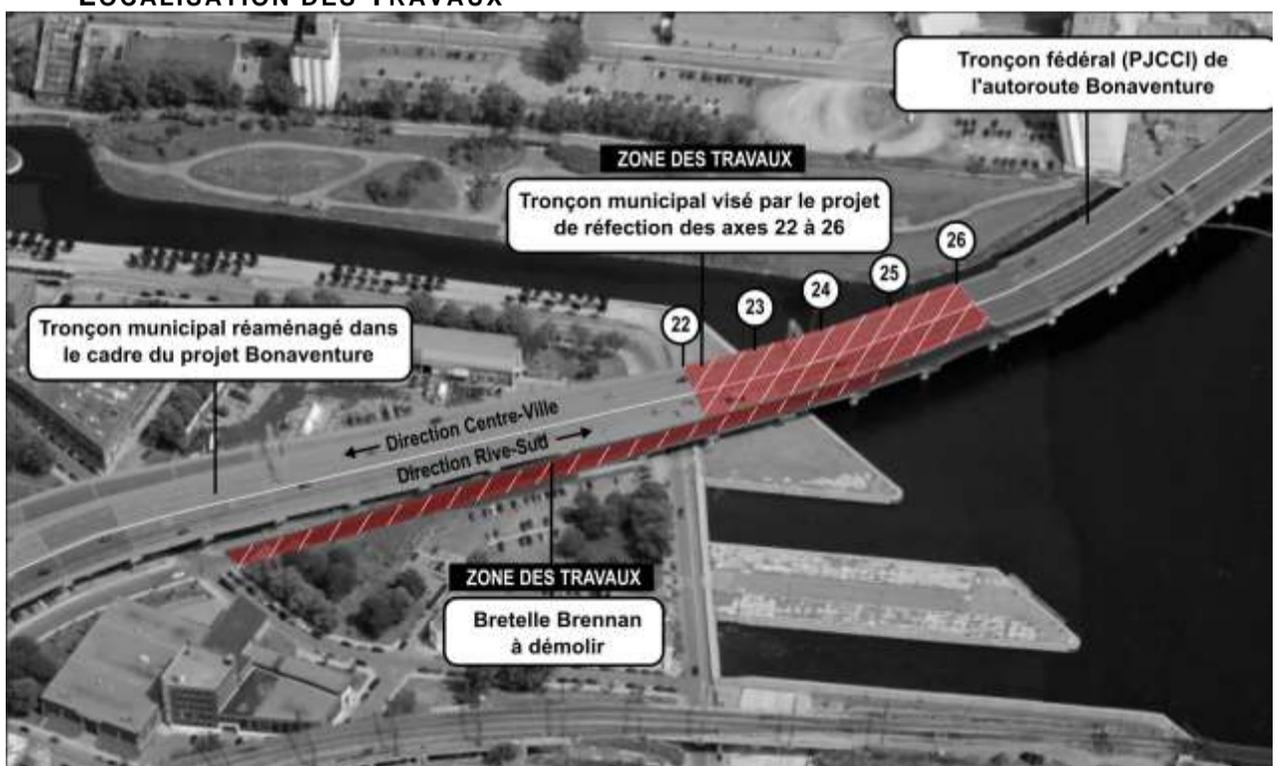
Horaire de travail

- Les travaux se dérouleront du lundi au vendredi, de 7 h à 16 h 30.
- Les travaux importants sont prévus durant les fins de semaine afin de minimiser les impacts sur la circulation. Ils seront coordonnés avec les autres chantiers environnants.

Circulation :

- AM - Deux voies de circulation en direction de Montréal.
- AM - Voie réservée aux autobus en direction centre-ville (6 h à 9 h 30).
- AM - Une voie de circulation en direction du pont Champlain.
- PM - Deux voies de circulation en direction de Montréal et deux voies en direction du pont Champlain.

LOCALISATION DES TRAVAUX



INFO-TRAVAUX



La Ville est consciente des inconvénients que ces travaux peuvent occasionner et prend toutes les mesures nécessaires pour en minimiser les impacts.

Renseignements



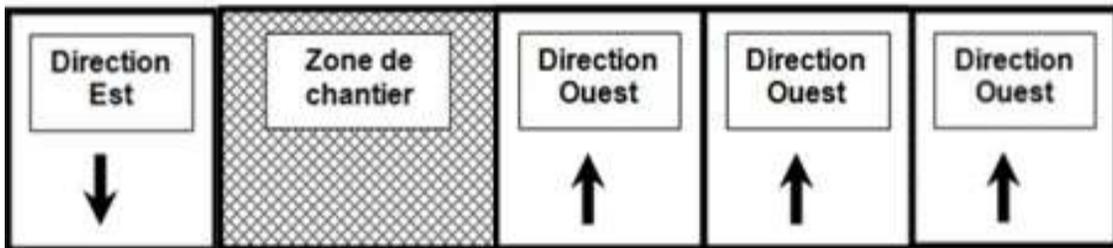
514 872-3777



www.ville.montreal.qc.ca/chantiers

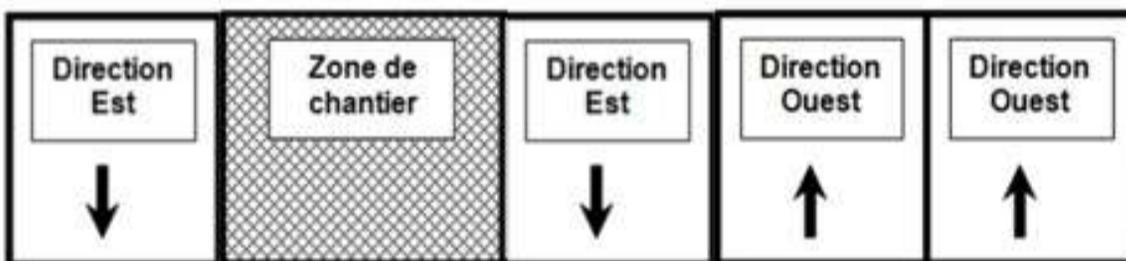
CONFIGURATION DES VOIES DE CIRCULATION EN 2019

PHASE AM



TROIS VOIES DE CIRCULATION EN DIRECTION DE MONTRÉAL INCLUANT UNE VOIE RÉSERVÉE AUX AUTOBUS

PHASE PM



DEUX VOIES DE CIRCULATION EN DIRECTION DE MONTRÉAL ET DEUX VOIES EN DIRECTION DU PONT CHAMPLAIN